

Godivelle part 1:
Deuxième chronique de la
Godi-ville
Bordures et effets: les deux
natures du lieu

Gilles Marty



Quelques notes sur les notions de lieu, de nature et d'architecture, rédigées à partir des projets des étudiants de l'Ecole d'Architecture de Clermont-Ferrand qui ont participé à la semaine atelier du 7 au 14 Février 1997 à la Godivelle (Auvergne) sur le thème des "Machines écologique5" et des conférences sur le paysage données à l'EACF par Julia Bourke et Ricardo Castro, enseignants invités de l'Ecole d'Architecture McGill de Montréal.

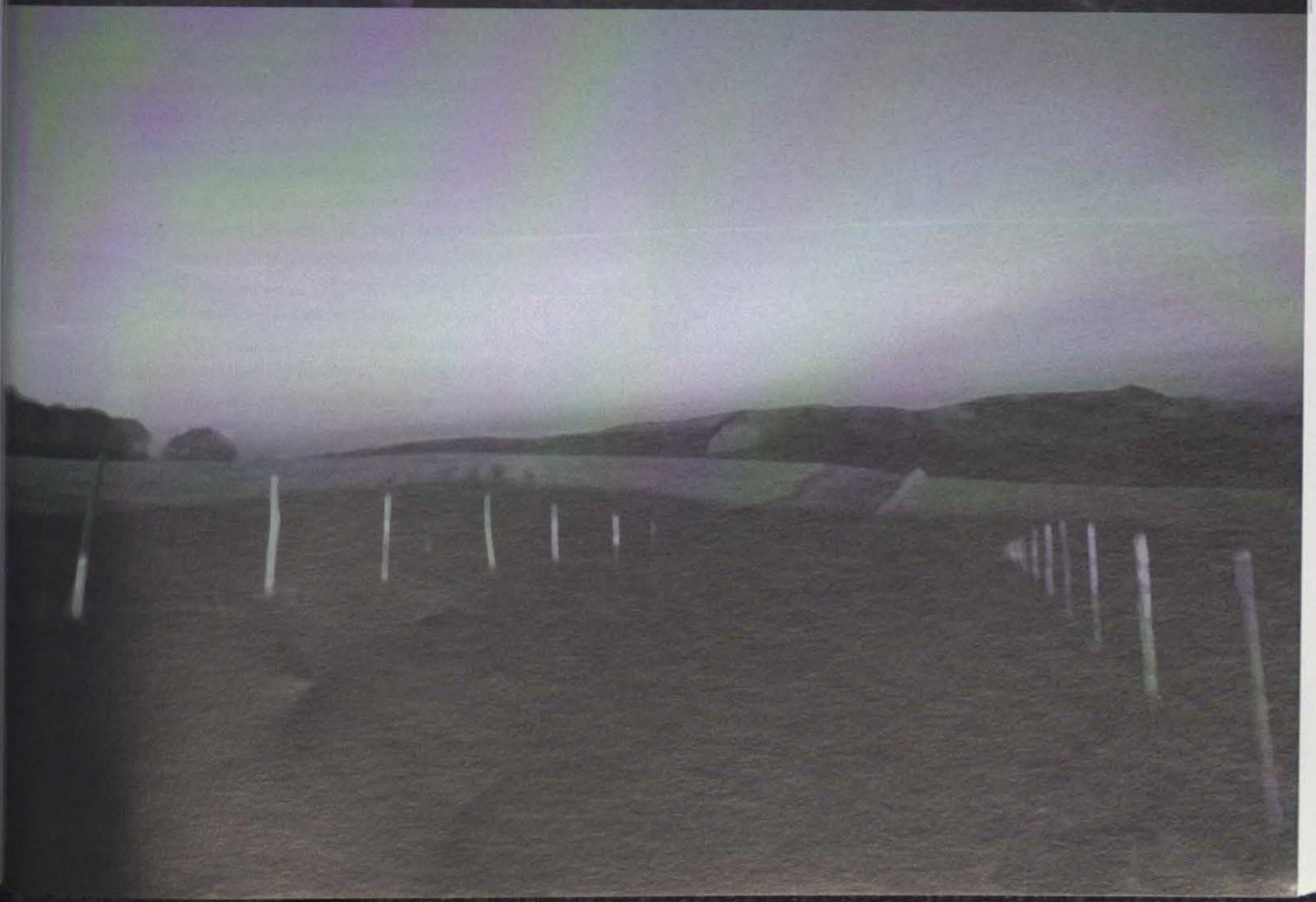
Lieu: ce qui existe avant l'architecture et désigne déjà de l'architecture.

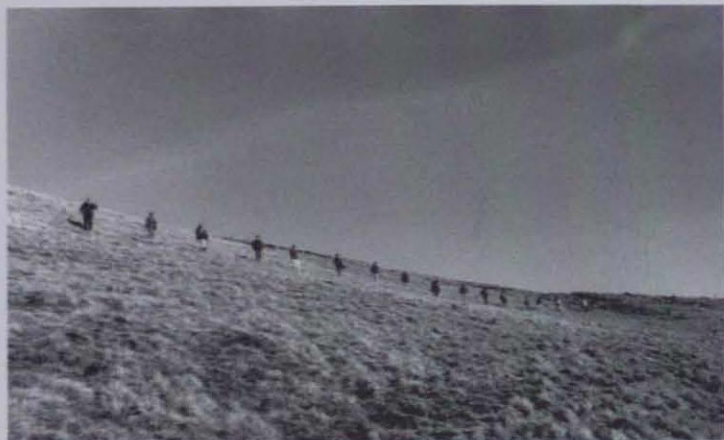
Dans la nature, un lieu peut avoir plusieurs sens. Mais au regard des sites retenus pour implanter les machines écologiques on comprend qu'un lieu prédisposé à l'architecture est toujours un *entre-eux*. Et ceci de deux manières possibles: dans l'espace ou dans le temps.

Entre-deux dans l'espace, le lieu marque une limite: l'orée d'un bois, les berges d'un lac, la chute d'une falaise. Dans ce cas, l'évidence du lieu s'affirme dans la transition ou le passage qu'il marque d'une configuration naturelle à une autre: limite entre une étendue boisée et une prairie, seuil entre terre et eau, rupture entre terre et ciel. On pourra appeler les *entre-deux* dans l'espace *lieux-bordures*, puisqu'ils expriment la limite entre deux formes naturelles. On constate que les *lieux-bordures* sont relativement fixes et constituent depuis toujours les espaces privilégiés de l'architecture: promontoires, rives, lisières, escarpements.

L'idée d'un *entre-deux* dans le temps est plus subtile car elle fait intervenir un autre élément, non présent sur le site, qui pourtant crée le lieu: par exemple l'effet du soleil au travers des arbres qui marque dans une forêt un emplacement éphémère ou les figures géométriques tracées par les sillons réguliers que dessinent un tracteur. Dans ce cas, le lieu n'est plus espace à proprement parler mais trace ou empreinte d'un élément sur un autre, il indique une action non une transition, une variation plus qu'un passage. Ce second type de lieu peut apparaître au coeur d'une forêt, au beau milieu d'un champ ou d'un lac, car il ne requiert pas de rupture physique pour exister, juste un éclaircissement, un assombrissement, un réchauffement, un changement d'état ou de surface dans la continuité des choses, à un moment donné du jour ou de la nuit.

On appellera les *entre-deux* dans le temps *lieux-effets* car ils manifestent l'action passagère d'un élément sur un autre: le soleil sur la glace, l'eau





souterraine d'une tourbière qui rend le sol instable, le vent qui couche les hautes herbes formant un tapis végétal mordoré saisi par le gel. Ces *lieux-effets* sont apparemment moins disponibles pour l'architecture mais bien plus frappants pour l'imagination. Ils sont d'autant plus fascinants qu'insaisissables dans la durée. Ils requièrent pour exister l'action d'un autre élément qui n'appartient pas forcément au lieu, n'y apparaît pas explicitement ou ne s'y trouve plus présent physiquement. Ces *lieux-effets* reposent sur des indices ou des traces de quelque chose d'absent et de non permanent dans le site. On dit qu'ils sont entre-deux dans le temps, et se distinguent des bordures qui apparaissent dans l'espace, dans le sens où le lieu peut retourner à son état de neutralité initiale d'où l'effet l'a tiré de manière précaire le soleil n'éclaire plus le lieu dans la forêt qui s'obscurcit à nouveau, le champ n'est plus cultivé et redevient prairie.

En fait les deux sortes de lieux sont souvent présents dans un même site et, considérées à une autre échelle de temps, les bordures peuvent être vues comme des effets de plasticité des éléments naturels sur une grande durée: inversion du relief volcanique, comblement progressif d'une tourbière. D'autre part, effets et bordures ne cessent de se combiner à différentes échelles dans de nouvelles associations de temps et d'espace qui créent à leur tour de nouveaux lieux: les pierres accumulées sur le bord du lac, chauffées par le soleil d'hiver, font fondre la glace sur une mince bande créant ainsi une nouvelle bordure, sorte d'apparition diurne, double fugace de la berge, lieu instable et pourtant visuellement plus présent que la berge elle-même.

Pour ces deux types de lieux, il est difficile de débrouiller le naturel de l'artificiel, l'action de l'homme de celle de la nature: la lisière de la forêt sera d'autant plus frappante que la plantation des arbres suivra une géométrie régulière, la sensation de durée sera d'autant plus saisissante qu'elle évoquera un vestige humain, un tumulus ou la trace laissée au sol par une fortification disparue. Ainsi on pourrait distinguer plusieurs sortes de bordures, lignes (berges, rives, lisières) ou étendues (clairières, cirques naturels) et plusieurs types d'effets, empreintes (soleil, vent, pluie) ou traces (vestiges, ruines). Cependant tous ces lieux, *lieux-bordures*, *lieux-effets*, ont un caractère commun: l'apparition de combinaisons naturelles, perceptibles à l'échelle humaine, avec

lesquelles, à son tour, l'architecture cherchera à se composer.

Pour l'architecture, les *lieux-bordures*, clairières, lacs, cirques, falaises, évoquent déjà des sentiments d'action ou de repos: s'ouvrir sur une vaste étendue, être en attente, être abrité, se mettre en mouvement. Ces lieux sont naturellement disponibles pour l'architecture car ils marquent une limite concrète, produisent un seuil et créent un espace constitué de "limites solides" sur lesquelles s'appuie l'architecture. Parcequ'ils offrent un support à nos mouvements, on dira qu'ils *préparent* l'architecture.

A l'inverse les *lieux-effets* créent une apparition fugitive qui ne pousse pas forcément à l'action. Ils se réfèrent plutôt à notre nature sensorielle, dans la mesure où les combinaisons infinies des éléments naturels, eau, terre, air, feu, d'habitudes imperceptibles, forment ici un espace mouvant qui ne dépend que de notre perception physique dans l'instant: je suis tout à coup réchauffé par le soleil, le sol craque légèrement sous mes pieds et se dérobe. En ce sens ce sont des "pré-architectures" qui indiquent de pures sensations d'espaces, d'ambiances ou de matières, à l'image des fontaines et des jardins, dont on dira qu'elles *provoquent* l'architecture par l'imagination.

Bien sûr l'apparition de l'architecture crée en elle-même toute sortes d'effets, bordures, limites, clôtures, seuils et lieux qui lui sont propres et apparaissent comme dissociés de la nature et du lieu. Mais nous entrons là dans un autre domaine où les éléments changent de statut. En effet, en architecture le soleil fait plus qu'indiquer un lieu, creuser un espace ou réchauffer la pierre, sa lumière devient tantôt luminosité enveloppante de l'objet, tantôt transparence révélatrice de la structure géométrique des corps dans l'espace. Non plus des jeux d'ombre et de lumière, mais la lumière pour elle-même, renvoyée à elle-même. Mais de ceci nous aurons l'occasion d'en reparler.

Pour conclure provisoirement, on pourrait dire qu'il y a deux logiques. D'une part, celle des lieux: "bordures" et "effets" qui rendent perceptibles à échelle humaine les combinaisons infiniment mêlées des éléments naturels dans des compositions spatiales fixes ou passagères. De l'autre, la logique de l'architecture qui tend à donner existence aux états infiniment changeants des sensations humaines, regards, bruits, odeurs, perceptions d'espace, sensations

colorées ou lumineuses, impressions de froid ou de chaleur. Pour l'homme, un lieu devient "vivable" ou à vivre" dès lors que ces deux logiques se rejoignent pour former une notion commune nature-architecture. La distinction nature-architecture n'est donc plus déterminante lorsqu'ils s'agit de lieux. En fait il s'agit d'un même univers où se tissent sans cesse les liens qui franchissent le vide qui sépare le monde humain du monde non-humain.

Gilles Marty est professeur à l'Ecole d'Architecture de Clermont-Ferrand en France.